

Le président

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-2 et L712-3 ;

Vu la délibération en vigueur du conseil d'administration portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président à effet de fixer les tarifs des manifestations scientifiques, colloques, séminaires et écoles d'été pour un montant unitaire inférieur ou égal à 5 000 euros ;

Considérant la tenue de la manifestation scientifique « Conférence Internationale Bordeaux Neurocampus » qui a lieu chaque année au mois de septembre/octobre et les coûts d'organisation associés ;

Considérant que les recettes des droits d'inscription seront perçues par l'université de Bordeaux.

Décide

Article 1. Objet

Les tarifs ci-dessous sont fixés selon les modalités suivantes :

Nom de l'événement : **Conférence Internationale Bordeaux Neurocampus**

Type d'événement : **Colloque**

Date(s) de l'événement : Prochaine édition du **1er au 3 octobre 2025**

Structure organisatrice à l'Université de Bordeaux : **Département Bordeaux Neurocampus**

1 _ Tarifs inscription

a. Inscriptions anticipées

	Période de validité du tarif	Public	Tarif HT	Taux de TVA appliqué *	Tarif TTC	Prestations incluses
Tarif 1	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Étudiant autre université	154,55 €	10%	170,00 €	Inscription colloque
Tarif 1 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Étudiant autre université	204,55 €	10%	225,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 2	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Post-doctorant autre université	172,73 €	10%	190,00 €	Inscription colloque
Tarif 2 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Post-doctorant autre université	222,73 €	10%	245,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 3	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	281,82 €	10%	310,00 €	Inscription colloque
Tarif 3 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	331,82 €	10%	365,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 4	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Industriel	336,36 €	10%	370,00 €	Inscription colloque
Tarif 4 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Industriel	386,36 €	10%	425,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 5	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	109,09 €	10%	120,00 €	Inscription colloque
Tarif 5 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Etudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	159,09 €	10%	175,00 €	Inscription colloque + gala

Tarif 6	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	118,18 €	10%	130,00 €	Inscription colloque
Tarif 6 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	168,18 €	10%	185,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 7	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité ²	172,73 €	10%	190,00 €	Inscription colloque
Tarif 7 Bis	Du 15 avril au 01 juillet 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité ²	222,73 €	10%	245,00 €	Inscription colloque + gala

* : Taux en vigueur au moment de la facturation.

b. Inscriptions tardives

	Période de validité du tarif	Public	Tarif HT	Taux de TVA appliqué *	Tarif TTC	Prestations incluses
Tarif 8	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Étudiant autre université	200,00 €	10%	220,00 €	Inscription colloque
Tarif 8 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Étudiant autre université	250,00 €	10%	275,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 9	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Post-doctorant autre université	218,18 €	10%	240,00 €	Inscription colloque
Tarif 9 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Post-doctorant autre université	268,18 €	10%	295,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 10	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	327,27 €	10%	360,00 €	Inscription colloque
Tarif 10 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs	377,27 €	10%	415,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 11	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Industriel	381,82 €	10%	420,00 €	Inscription colloque
Tarif 11 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Industriel	431,82 €	10%	475,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 12	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Étudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	149,09 €	10%	164,00 €	Inscription colloque
Tarif 12 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Étudiant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	199,09 €	10%	219,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 13	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	163,64 €	10%	180,00 €	Inscription colloque
Tarif 13 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Post-doctorant Université de Bordeaux et d'un laboratoire « invité » ²	213,64 €	10%	235,00 €	Inscription colloque + gala
Tarif 14	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité ²	218,18 €	10%	240,00 €	Inscription colloque
Tarif 14 Bis	Du 2 juillet au 1 ^{er} octobre 2025	Chercheurs, professeurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'Université de Bordeaux et d'un laboratoire invité ²	268,18 €	10%	295,00 €	Inscription colloque + gala

* : Taux en vigueur au moment de la facturation.

c. Soirée de gala (hors inscription)

Tarif	Période de validité du tarif	Public	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC	Prestations incluses
Tarif 15	Du 15 avril au 1 ^{er} octobre 2025	Tous	90,90€	10%	100,00 €	Soirée de gala seule

2 _ Tarifs Mécénat et sponsoring

	Tarif HT	taux de TVA appliqué	Tarif TTC	Prestations incluses
Pack 1 - Mécénat	500,00 € Minimum	0%	500,00 €	Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement
Pack 2 : <i>3 entrées colloque</i>	1 500,00 €	20%	1 800,00 €	- Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 3 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese"
Pack 3 : <i>1 stand + 2 entrées colloque</i>	1 500,00 €	20%	1 800,00 €	- Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 stand (espace de 2m50 par 2m). 2 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese"
Pack 4 : <i>Pack privilège + 2 entrées colloque + 1 entrée gala</i>	2 500,00 €	20%	3 000,00 €	- Présence du logo sur les supports de communication de l'événement (papier et en ligne), l'abstract book et lors de l'événement 1 présentation commerciale orale (durée 5 minutes) durant le congrès 2 entrées au colloque avec les déjeuners et le "wine and cheese" 2 entrées à la soirée de gala
Option 1	300,00 €	20%	360,00 €	1 entrée supplémentaire au colloque
Option 2	500,00 €	20 %	600,00 €	1 présentation commerciale de 5 min
Option 3	83,33 €	20%	100,00 €	1 entrée à la soirée de gala
Option 4 - Mécénat	58,33 €	20%	70,00€	Permanence de 2h00 maximum, avec un espace d'environ 1m². (uniquement dans le cadre d'un mécénat)

3_ Don et Mécénat

Pour toute contribution financière sans contrepartie, il n'y a pas de montant minimum. A compter d'un montant de 500€, la contribution est considérée comme du mécénat et ouvre de ce fait droit à l'apposition du logo ou du nom du contributeur sur les supports de communication de l'événement. Le mécénat autorise des contreparties, mais celles-ci doivent être d'une valeur totale inférieure à 25% du montant de la contribution.

Le don n'autorise aucune contrepartie (logo compris).

Pour ce type de contribution financière, il vous est demandé de nous contacter par e-mail à l'adresse daj-decisions@u-bordeaux.fr.

Article 2. Annulation

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par e-mail à l'adresse gestion.neurocampus@u-bordeaux.fr, au moins 10 jours avant la date de début de la manifestation scientifique. Cette annulation comporte des frais d'annulation de 10%.

Les frais d'inscriptions des annulations effectuées moins de 10 jours avant la date du début de la manifestation scientifique ne seront pas remboursés. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, ces frais restent dus.

L'Université engagera les démarches pour effectuer les éventuels remboursements après la tenue de la manifestation.

En cas de non présentation du congressiste et de non notification, il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée après le congrès sauf cas de force majeure (hospitalisation, accident grave, décès du congressiste, de son conjoint ou concubin, ses ascendants ou descendants, frères et sœurs, gendres et brus, incendie, explosion, vol, dégâts des eaux ou événement naturel entraînant des dommages importants au domicile du congressiste survenant avant son départ et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre ou dans sa résidence secondaire ou entreprise lui appartenant et dirigée par le congressiste...).

Article 3. Publicité

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 4. Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 27 février 2025

Dean Lewis

